REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA ADRAR
DAIRA ADRAR
COMMUNE BOUDA
KSAR BENDRAOU 01026
N.I.F : 41000200000105700107

MISE EN DEMEURE N^0 01

Conformément aux dispositions du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Vu le courrier du maitre d'ouvrage du 08/07/2026

Vu le courrier du maitre d'ouvrage du 04/08/2026

Vu le courrier de bureau d'étude AAMD du 12/07/2026,22/07/2026 et 10/08/2026

Multiples Alertes orales pour l'entrepreneur de reprendre ces travaux

La société E.T.B DJELAILI ABDELLAH dont le siège HAI 05 JUILET 4 PARTIE SECTION COMMUNE ADRAR

titulaire du marché n^0 01/2026 engagé par le contrôleur budgétaire sous le n^0 284 le 04/05/2026 et l'ordre de service de commencement des travaux n^0 05/2026 du 05/05/2026 relatifs : **Réalisation Achèvement d'un groupes scolaire à el Mansour, divisé en cinq (05) lots comme suit: LOT N°02: Salle Polyvalent + Bloc Sanitaire + Mur de Cloture**

Est mise en demeure dans un délai de Huit (08) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOB pour :

- Respecter le planning de travaux.
- Renforcer le chantier, en moyens humains et matériels.
- Mise en place d'un système de travail en trois équipe en rotation (3×8)

Passé ce délai, le maitre de l'ouvrage se réserve le droit de prendre les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment la résiliation.

Fait à: Bouda Le :

P/APC

ANEP 2616036183 DzWatch 04/11/2026